

---

détenues par les pays membres de l'OPEP. Nous avons soutenu que le réajustement ne devait pas entraîner une diminution des parts allouées aux pays en voie de développement (comme c'eût été le cas si on avait appliqué des critères objectifs tels que leur participation au commerce mondial) et que les pays développés devaient au contraire en absorber les contrecoups, c'est-à-dire accepter la réduction de leurs droits de voie.

Nous avons donné notre appui à la création d'un mécanisme pétrolier et d'un compte de subvention au sein du FMI, à l'instauration d'un Fonds fiduciaire spécial qui permette de régler les problèmes de balance des paiements suscités par la vente de l'or du FMI, et à l'institution d'un troisième guichet au sein de la Banque mondiale qui ait pour but d'aider les pays en développement à revenu moyen.

Nous sommes présentement engagés dans des négociations en vue d'une cinquième reconstitution des ressources de l'IDA, qui offre aux pays pauvres en voie de développement des sources de financement à des conditions de faveur. Nous étudions parallèlement des propositions visant à une augmentation du capital de la Société financière internationale, autre organisme subsidiaire de la Banque mondiale.

Nous augmentons nos contributions aux banques régionales de développement. Nous chercherons à assurer la conclusion heureuse des négociations au sein de la Banque mondiale et de plusieurs des banques régionales de développement.

Nous appuyons la libéralisation des mécanismes de financement des stocks régulateurs et de financement compensatoire du FMI, parce qu'ils peuvent préserver les pays en voie de développement d'un déclin rapide de leurs recettes d'exportation. Cette question a d'ailleurs été d'une grande importance à New York. Si la situation du mécanisme de financement compensatoire s'améliore sensiblement, elle pourrait bien servir les fins des propositions présentées à New York par la Suède et les États-Unis.

Je n'ai pas voulu faire la somme des efforts que nous avons déployés dans le cadre de la Résolution 3362, mais vous donner un aperçu des travaux en cours pour mettre à exécution la déclaration du Ministre à New York selon laquelle "on doit procéder à des rajustements du système économique international en vue d'une réduction plus rapide des disparités entre nations industrialisées et pays en voie de développement". Le travail se poursuit à chaque jour; des études sont faites et des recommandations sont présentées aux ministres.

Nous ne pouvons prévoir le rythme auquel les progrès seront réalisés dans chacun des domaines, mais nous nous attendons à ce que l'inci-

---